

Solennité de saint Joseph (20.03.23)

« Tu as confié à Joseph la garde des mystères du salut, accorde à ton Église de veiller toujours à leur achèvement. » Dans la belle prière liturgique du début de cette messe, nous a été présentée la vocation très particulière de Joseph.

Comme pour Marie, son épouse, une mission lui est confiée, celle d'être le gardien des mystères du salut pour toute l'humanité. Et nous aujourd'hui, nous qui sommes l'Église, nous sommes appelés à collaborer à l'achèvement de ces mystères. Quels sont ces mystères ? Les lectures de cette messe nous les font découvrir : avec Abraham, notre père dans la foi, puis avec David, ancêtre du Messie : Va dire à mon serviteur David : je te susciterai dans ta descendance un successeur qui naîtra de toi et je rendrai stable sa royauté. Saint Luc, dans l'Annonce faite à Marie, précise : voici que tu vas concevoir un fils. Il sera grand, il sera appelé fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père et son règne n'aura pas de fin. Ainsi s'accomplit le mystère du salut.

Comment cela va-t-il se faire puisque je ne connais pas d'homme ? demande la Vierge. Ce n'est pas par un homme que se réalisera cette promesse. Un homme toutefois est invité par Dieu à devenir le protecteur et le gardien de ce mystère.

Pourquoi l'évangile précise-t-il que Joseph est juste lorsqu'il envisage, de se retirer face à ce qui s'accomplit secrètement en Marie, son épouse ? Selon la Loi il devrait dénoncer Marie enceinte avant qu'ils n'aient habité ensemble ! De quelle justice est-il question ? Non d'une justice de la Loi mais de la justice de la foi à l'exemple d'Abraham.

Comment concilier la justice selon la Foi avec les exigences de la Loi ? Telle sera la grandeur mais aussi la difficulté de son existence. Être juste selon la Foi peut exiger des choix qui ne seront pas toujours compris. Cette tension traverse toute la vie de Jésus lui-même, comme on le voit dans ses affrontements avec les pharisiens et les scribes. Tous les disciples de Jésus la partagent à leur tour : depuis Paul le premier jusqu'au pape François aujourd'hui et chacun de nous en fait l'expérience. Sans cesse les hommes, et trop souvent l'Église, pour éviter le beau risque de la foi préfèrent la sécurité de la Loi qui leur précise le permis et le défendu. La Loi donnée à Moïse n'est plus alors un guide et une lumière pour notre liberté mais un absolu qui la dénature. Selon la remarque pertinente de Jésus : Le jour du sabbat est-il permis de sauver une vie ou de la perdre ? (Lc 6,9 ; Mc 3,4)

Joseph vit cette tension. Il obéit à la Loi mais en donnant la priorité à l'obéissance de la foi. C'est ainsi qu'il fait circoncire l'enfant au huitième jour, présente au Temple le premier-né de son épouse. Avec Marie il observe les pèlerinages à Jérusalem et y conduit Jésus dès l'âge de 12 ans. Mais ce premier pas de Jésus vers sa vie d'adulte devient une étape douloureuse gravée dans le cœur des deux époux. Leur enfant les a consciemment abandonnés : « Pourquoi nous as-tu fait cela ? Ton père et moi nous t'avons cherché avec angoisse ! » Et Jésus, leur enfant, répond : Ne fallait-il pas que je sois aux affaires de mon Père ? Saint Luc ne manque pas de nous dire : Ils ne comprirent pas cette réponse !

Comment Joseph a-t-il entendu ces paroles ? Il dut revivre le trouble provoqué par la conception de cet enfant dont il est devenu le père sans l'avoir engendré. Selon la foi n'est-il pas son père depuis qu'il lui a été ordonné par Dieu de donner à l'enfant né de son épouse le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. C'est grâce à cette paternité de Joseph que Jésus devient fils de David, fils d'Abraham, fils d'Adam et surtout fils de Dieu. Pour qu'il soit pleinement fils, en effet, Jésus a besoin de naître d'une femme mais aussi de reconnaître en Joseph son père en humanité. Ces trois jours de recherche angoissée sont un glaive pour leur cœur mais aussi une invitation, au terme de ce pèlerinage accompli selon la Loi, à garder la priorité à la foi sur la Loi. Si Abraham par sa foi a pu retrouver son fils Isaac en sacrifiant un bélier, un jour viendra où c'est leur propre fils qui deviendra la victime offerte pour sauver les brebis de son peuple de ses péchés ! Joseph ne sera plus là, semble-t-il, il aura

été enlevé par Dieu comme Moïse avant de voir l'accomplissement du mystère de Jésus mort et, après trois jours, ressuscité auprès de son Père.

P. Victor Bourdeau. 20/03/2023